



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Carolane RENARD
Chargée des relations médias
Tel 01 46 11 84 41
Tel 06 82 82 36 81
carolane.renard@andra.fr
@presse_andra

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets. Les conditions actuelles ne sont pas réunies pour mener à bien le projet CIGEO (Centre Industriel de stockage Géologique), porté par l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets RadioActifs.

Un tel projet d'aménagement, qui structure un territoire pour les millénaires prochains, ne peut se faire dans un contexte où l'état des connaissances actuelles ne permet toujours pas de garantir la sécurité et la pérennité du site de stockage de déchets nucléaires situé sur la commune de Bure (Meuse).

En outre, devant l'opposition locale et internationale, nous constatons la caducité de la demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), lancée en janvier 2020.

Les grands projets qui ont été abandonnés dans les années récentes, qu'il s'agisse de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, de l'éco-quartier des Lentillères, ou dans les années passées, de la centrale nucléaire de Plogoff, l'ont tous été du fait des oppositions locales parce qu'elles étaient largement soutenues par la population.

La gravité des enjeux écologiques, sociaux et de sécurité que font porter les installations nucléaires sur le territoire français nous amène aujourd'hui à annoncer l'abandon définitif du projet d'enfouissement de déchets nucléaires, à l'heure où le démantèlement de la centrale de Fessenheim a déjà été amorcé.

Cette décision est au fond assez logique au regard de l'impasse dans laquelle se trouve ce dossier. Trente années d'hésitations n'ont jamais fait une évidence.

Les investissements que l'Andra dédiaient à CIGEO seront réorientés vers la recherche de solutions pour le traitement des déchets nucléaires et le développement d'énergies alternatives.

Le gouvernement français, par la voix de son premier ministre, Edouard Philippe, s'engage pour que la fermeture de ce site ouvre une réflexion sur la mise en œuvre d'une écologie non-nucléaire.